



Renseignement sur factures établies par un syndicat

Par Visiteur

Je souhaite savoir si un syndicat (sud rail) a le droit de facturer des services ?
a-t-il le droit de facturer des photocopies à une lista électorale lors d'élections partielles?

merci de me répondre rapidement

cordialement

Par Visiteur

Chère madame,

je souhaite savoir si un syndicat (sud rail) a le droit de facturer des services ?
a-t-il le droit de facturer des photocopies à une lista électorale lors d'élections partielles?

Un syndicat de salarié ayant la personnalité morale, au même titre qu'une association ordinaire, il peut tout à fait facturer certains de ses services, à l'exclusion des services liées à la défense des salariés devant les tribunaux (monopole des avocats).

Très cordialement.